



Arrêté du maire de la commune de BLOYE -74150- HAUTE-SAVOIE

OBJET : ARRETE D'AUTORISATION DE CIRCULATION POUR L'INAUGURATION ET LA NOMINATION DE L'ESPACE MULTISPORTS DU 21 JUIN 2025 DE 10H00 A 12H30.

Le Maire de BLOYE, Haute-Savoie,

Vu l'article 2212-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°95-73 du 21 janvier 1995 d'organisation et de programmation relative à la sécurité (article 23, 1^{er} alinéa)

Vu le Code de la route ;

Vu la demande en date du 06 Mai 2025, de Monsieur le Maire pour l'organisation de l'inauguration et la nomination de l'espace multisports qui aura lieu le Samedi 21 Juin 2025 à 10h30 ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation chemin de la Mairie dans un but de sécurité publique ;

Vu l'intérêt général ;

ARRETE

Article 1 : La mairie de Bloye est autorisée sous la responsabilité de Monsieur Patrick DUMONT, le Maire, d'occuper pour l'organisation de «l'inauguration et la nomination de l'espace multisports» le Chemin de la Mairie le samedi 21 juin 2025 de 10h00 à 12h30.

Article 2 : Les véhicules de secours et de gendarmerie emprunteront la déviation mise en place par la mairie le Samedi 21 Juin 2025 (cf. plan).

Article 3 : Les véhicules seront stationnés du côté droit en montant de l'école vers la mairie (côté ruisseau).

Article 4 : La signalisation et la sécurité sur le parcours seront assurées par la mairie de Bloye.

Article 5 : Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Rumilly, Monsieur le Chef de corps des Services de secours de Rumilly, Monsieur l'Agent de Maîtrise du CERD d'Alby-sur-Chéran, Monsieur Patrick DUMONT, Maire de Bloye sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté qui sera affiché et annexé au registre des arrêtés du Maire.

BLOYE



RUMILLY

MASSINGY

MARIGNY-ST-MARCEL

vers RUMILLY

vers MARIGNY-ST-MARCEL

Déviaton

Fermeture

vers MASSINGY

vers ALBENS - AIX-LES-BAINS

LISTE DES RUES

C4	Albens	(Route d')
A4	Baillo	(Impasse de la)
C6	Ballentrاند	(Route de la)
B5	Baie	(Route des)
B4	Cavolets	(Route des)
D4	Charmettes	(Impasse des)
B6	Château d'Eau	(Route du)
B3	Château de Conzier	(Chemin du)
A2	Clarines	(Impasse des)
D6	Côtes	(Chemin des)
C6	Crêt	(Impasse du)
C6	Crénailliens	(Impasse des)
B3	Église	(Place de l')
D6	Entre Deux	(Chemin de l')
D6	Étangs	(Chemin des)
C4	Fins	(Impasse des)
C4	Garde de Dieu	(Place de la)
D5	Grand Salagine	(Route du)
E4	Grappes	(Route des)
C4	Mairie	(Chemin de la)
D4	Marigny-St-Marcel	(Route de)
C4	Massingy	(Route de)
D6	Petit Salagine	(Route du)
A5	Primbais	(Impasse de)
C3	Rumilly	(Route de)

ALBENS

ST-FÉLIX

